

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à la salle municipale de Lac-du-Cerf, au 15, rue Émard, le **lundi 9 juin 2014, à 19 heures**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Danielle Ouimet

Les conseillers: Caroline Huot, Hugo Bondu, Larry Boimenu,
Jacques de Foy, Raymond Brazeau, Stéphane Poirier

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale, est aussi présente.

Ouverture de la séance

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h.

137-06-2014

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
ORDRE DU JOUR
9 JUIN 2014 - 19 h**

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE
02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03. ADOPTION DU(DES) PROCÈS-VERBAL (VERBAUX):
 - 03.01 Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2014
 - 03.02 Procès-verbal du dépôt des candidatures au poste de préposé à la patinoire
 - 03.03 Procès-verbal du dépôt des candidatures aux postes de préposé à l'accueil parc de la Biche
04. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 04.01 Présentation du rapport de l'auditeur et du rapport financier consolidé pour l'exercice financier 2013
 - 04.02 Registre des comptes à payer au 31 mai 2014
 - 04.03 Registre des comptes à payer au 9 juin 2014
 - 04.04 Registre des salaires du 4 au 31 mai 2014
 - 04.05 Rapport de la secrétaire-trésorière et directrice générale – délégation de compétence
 - 04.06 Visa Desjardins Affaires – carte de crédit mairesse
 - 04.07 Guide la route du Lièvre-Rouge
 - 04.08 Corporation Muni-Spec Mont-Laurier – Espace Théâtre
 - 04.09 Constella – Extranet
 - 04.10 Comité de développement économique
 - 04.11 Souper bavarois – 19 juillet 2014

05. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Recommandations du Comité incendie :

- 05.01 Acceptation de l'Entente intermunicipale relative à la protection contre l'incendie pour la fourniture de services entre les municipalités de Lac-des-Écorces et de Kiamika et la Municipalité de Lac-du-Cerf et autorisation de signatures
- 05.02 Résolution pour mettre fin à l'entente d'entraide mutuelle relative à la protection incendie entre les municipalités de Chute-Saint-Philippe, Kiamika, Lac-du-Cerf et Lac-des-Écorces
- 05.03 Résolution pour mettre fin à l'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la délégation de compétence entre la Municipalité de Lac-des-Écorces et les municipalités de Kiamika, Chute-Saint-Philippe et Lac-du-Cerf

06. TRANSPORT

- 06.01 Rescision de la résolution 436-12-2013 – Expropriation d'une partie du lot 35B, rang 8, Canton de Dudley
- 06.02 Réparations - Camion GMC 2005

07. HYGIÈNE DU MILIEU

- 07.01 Informations du représentant à la RIDL
- 07.02 Collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) – 25 juin 2014 – 9 h à 12 h – 13 h à 17 h – 214, rue Principale, Lac-du-Cerf
- 07.03 RIDL – Certificat d'autorisation pour l'implantation et l'exploitation d'un lieu de compostage, d'un système de déshydratation des boues de fosses septiques et pour l'augmentation de la capacité de traitement du lixiviat du lieu d'enfouissement technique

08. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

09. LOISIRS

- 09.01 Engagement d'un préposé à l'entretien de la patinoire
- 09.02 Engagement d'étudiants aux postes de préposé à l'accueil du parc de la Biche
- 09.03 Offre d'emploi – surveillant-sauveteur – plage du Huard – Parc de la Biche

10. CULTURE

- 10.01 Rotation de livres – Sainte-Agathe-des-Monts – 10 juin 2014

11. LACS ET ENVIRONNEMENT

12. AVIS DE MOTION

- 12.01 Avis de motion – Règlement modifiant le Règlement 304-2013 établissant les tarifs à acquitter pour les droits d'accès aux parcs municipaux

13. RÈGLEMENT

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

138-06-2014

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2014

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu
appuyé par le conseiller Raymond Brazeau
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le
procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2014.

ADOPTÉE

139-06-2014

**Adoption du procès-verbal du 2 juin 2014 – Dépôt de candidatures –
préposé à l'entretien de la patinoire**

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot
appuyé par le conseiller Larry Boismenu
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le
procès-verbal du 2 juin 2014 – Dépôt de candidature – préposé à l'entretien
de la patinoire.

ADOPTÉE

140-06-2014

**Adoption du procès-verbal du 2 juin 2014 – Dépôt de candidatures –
préposé à l'accueil au parc de la Biche**

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy
appuyé par le conseiller Hugo Bondu
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le
procès-verbal du 2 juin 2014 – Dépôt de candidatures – préposé à l'accueil au
parc de la Biche.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

141-06-2014

**Présentation du rapport de l'auditeur et du rapport financier pour
l'exercice financier 2013**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau
appuyé par la conseillère Caroline Huot
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport de
l'auditeur et le rapport financier pour l'exercice financier 2013, tels que
présentés par notre firme comptable Guilbaut Mayer Millaire Richer inc. et de
faire parvenir une copie de ce rapport au Ministère des Affaires municipales et
de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE

142-06-2014

Registre des comptes à payer au 31 mai 2014

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le
registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 31 MAI 2014			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M1400253	À	M1400257	457,37 \$
L1400258	À	L1400267	15 038,55 \$
C1400268	À	C1400298	12 153,91 \$
TOTAL			27 649,83 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 9 juin 2014

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

143-06-2014

Registre des comptes à payer au 9 juin 2014

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Stéphane Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 9 JUIN 2014			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
CPA1400005			(113,66) \$
M1400299	À	M1400305	69 524,30 \$
C1400306			113,66 \$
CPA1400006			(113,66) \$
M1400307			66,35 \$
TOTAL			69 476,99 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 9 juin 2014

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

144-06-2014

Registre des salaires pour la période du 4 au 31 mai 2014

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le paiement des registres des chèques salaires pour la période du 4 au 31 mai 2014, se totalisant 26 440,33\$. Chèques numéro : D1400189 à D1400231.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 9 juin 2014

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

145-06-2014

Rapport de la secrétaire-trésorière et directrice générale – délégation de compétence

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la secrétaire-trésorière et directrice générale :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES BONS DE COMMANDE			
DU 1ER AU 30 AVRIL 2014			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
ENB1400043			À VENIR
ENB1400062			355,26 \$
ENB1400063			À VENIR
ENB1400064	À	ENB1400069	990,29 \$
ENB1400070			À VENIR
ENB1400071	À	ENB1400075	963,93 \$
TOTAL			2 309,48 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 9 juin 2014

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

146-06-2014

Visa Desjardins Affaires – carte de crédit

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu que la Municipalité de Lac-du-Cerf demande à Visa Desjardins Affaires une carte de crédit avec une limite de crédit de cinq mille dollars (5 000 \$) au nom de la mairesse, madame Danielle Ouimet et que soit annulée la carte de crédit au nom de madame Pauline Ouimet (limite de crédit de 5 000 \$).

Il est de plus résolu d'autoriser la mairesse Danielle Ouimet et la secrétaire-trésorière et directrice générale, à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf, tous les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉE

147-06-2014

Guide de la route du Lièvre-Rouge

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas commander de guides supplémentaires de la route du Lièvre-Rouge.

ADOPTÉE

148-06-2014

Corporation Muni-Spec Mont-Laurier – Espace Théâtre

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Stéphane Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas adhérer «membre étoile» Espace Théâtre de la Corporation Muni-Spec Mont-Laurier qui correspond à une contribution de 200\$ sur 5 ans pour un total de 1,000\$.

ADOPTÉE

149-06-2014

Constella Création Web – Extranet

Il est proposé par Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services de Constella Création Web relativement à un système de partage de documents sécurisés par mot de passe et nom d'utilisateur (Extranet) pour les membres du conseil municipal, en date du 2 juin 2014, au montant de 300,00\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

150-06-2014

Ajout de personnes au comité de développement économique

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajouter Messieurs Martin Léonard et Hugo Bondu au comité de développement économique. Siégeront au comité les personnes suivantes :

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	
Mairesse	Danielle Ouimet
Représentants municipaux	Caroline Huot
	Hugo Bondu
	Jacques de Foy
	Stéphane Poirier
Citoyen	Alain Perreault
Commerçants	Martin Léonard
Sec.-trésorière et directrice générale	Jacinthe Valiquette

ADOPTÉE

151-06-2014

Souper bavarois – 19 juillet 2014

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager un crédit de 2000\$ pour l'organisation d'une journée bénéfique, le 19 juillet 2014, pour amasser des fonds pour financer la remise en état des terrains de tennis. Un média poste sera envoyé dans les semaines à venir spécifiant l'horaire et invitant les gens à participer à cette journée bénéfique qui débutera à compter de 13 h avec une panoplie d'activités : tennis, pickleball, pétanque, fer, sacs de sable, jeux, etc. , suivie d'un souper bavarois et d'une soirée dansante.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 9 juin 2014

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Recommandations du Comité des incendies

La mairesse explique les recommandations du Comité des incendies relativement au dossier véhicule et caserne incendie suite au quatre (4) scénarios étudiés : quote-part Notre-Dame-de-Pontmain, quote-part Kiamika-Lac-des-Écores, achat d'un véhicule usagé et rénovation de la caserne et achat d'un véhicule neuf et la construction d'une caserne neuve.

Elle ajoute qu'après avoir fait lecture des recommandations du Comité incendie, une période de question de quinze (15) minutes sera accordée aux personnes présentes dans la salle pour se faire entendre.

152-06-2014

Report de la décision du conseil et sondage auprès des contribuables concernant le dossier incendie

Suite aux échanges avec les contribuables présents dans la salle, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter ce dossier d'un mois et que la Municipalité de Lac-du-Cerf consulte les citoyens sur ce sujet en leur faisant parvenir un document explicatif par média poste sur lequel ils devront se prononcer. Les citoyens devront s'informer auprès de leur compagnie d'assurance à savoir s'ils subiront une hausse advenant que nous soyons desservis par une municipalité voisine.

ADOPTÉE

TRANSPORT

153-06-2014

Rescision de la résolution 436-12-2013 – Expropriation d'une partie du lot 35B, rang 8, Canton de Dudley

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par le conseiller Stéphane Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de rescinder la résolution numéro 436-12-2013 – Expropriation d'une partie du lot 35B, rang 8, Canton de Dudley.

ADOPTÉE

154-06-2014

Réparations du camion GMC 2005

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager un crédit de 500\$ afin de faire inspecter et analyser le moteur du camion GMC 2005 par Auto Mont Chevrolet Buick GMC Ltée de Mont-Laurier.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 9 juin 2014

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

HYGIÈNE DU MILIEU

Information du représentant à la RIDL

Monsieur Raymond Brazeau explique qu'il n'a pas d'informations à nous communiquer puisque sa réunion est la semaine prochaine.

Collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) – 25 juin 2014

La collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) se tiendra le 25 juin 2014, de 9 h à 12 h et 13 h à 17 h au 214, rue Principale, Lac-du-Cerf.

RIDL – Certificat d'autorisation pour l'implantation et l'exploitation d'un lieu de compostage, d'un système de déshydratation des boues de fosses septiques et pour l'augmentation de la capacité de traitement du lixiviat du lieu d'enfouissement technique



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour parution immédiate

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre est heureuse d'annoncer qu'elle a obtenu son certificat d'autorisation pour l'implantation et l'exploitation d'un lieu de compostage, d'un système de déshydratation des boues de fosses septiques et pour l'augmentation de la capacité de traitement du lixiviat du lieu d'enfouissement technique, du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

La Régie procèdera, au courant des prochains mois, à une vaste campagne de sensibilisation afin de faire connaître son projet de récupération des matières organiques. Cette campagne, sous le slogan : *Récupérer les matières organiques c'est : logique, économique et écologique*, permettra aux contribuables des municipalités membres de la Régie de se familiariser avec le projet.

De plus, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre construira, au courant des prochains mois, ses installations de compostage et ce, après avoir reçu la subvention attendue dans le cadre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC).

La Régie devrait commencer la phase 1 du projet, en juillet 2015, avec la collecte des matières organiques (bac brun) pour le secteur résidentiel (excluant les édifices à logements). La phase 2 du projet, en 2016, concernera les industries, les commerces et les industries (ICI) ainsi que les édifices à logements.

Parallèlement à la collecte des matières résiduelles (bac brun), le centre de traitement des boues de fosses septiques, de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre, devrait entrer en fonction en 2016.

-30-

Informations : Mariève Garceau
Agente de communication
(819) 623-7382 poste 2



LOISIRS

155-06-2014

Offre d'emploi – Préposé à l'entretien de la patinoire

Madame Danielle Ouimet se retire des délibérations, car elle dit être en conflits d'intérêts puisque l'employé qui a déposé est son beau-frère. Il est 20 h 24.

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf a fait paraître une offre d'emploi pour le poste de préposé à l'entretien de la patinoire;

CONSIDÉRANT que ladite offre a été affichée le 16 mai 2014 dans chaque service et transmis au représentant syndical de Lac-du-Cerf;

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par le conseiller Stéphane Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager monsieur Jacques Caron au poste de préposé à l'entretien de la patinoire, et ce, pour la période du 1er décembre 2014 jusqu'au 7 mars 2015, s'il y a lieu, ou avant si la température ne permet plus d'entretenir la patinoire, comme suit :

NATURE DU POSTE

Saisonnier – Temps partiel

Emploi à temps irrégulier et selon les conditions climatiques - Horaire variable

Sous l'autorité du conseil municipal de Lac-du-Cerf, le préposé est responsable de l'entretien de la patinoire et à cette fin, planifie, organise, dirige et contrôle les activités de la patinoire.

DESCRIPTION DES TÂCHES DU PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

- Préparer la surface du terrain;
- Arroser la patinoire;
- Déneiger la patinoire avec la souffleuse et le grattoir avant l'arrivée des utilisateurs et durant les heures d'ouverture (si nécessaire);
- Réparer les trous et les fissures dans la glace;
- Déneiger les cabanes des joueurs;
- Déneiger et sabler (si nécessaire) devant les portes d'entrée;
- Déneiger les bandes permettant à la machinerie d'entrer sur la patinoire;
- Assurer la sécurité des utilisateurs;
- Faire fonctionner le matériel d'entretien de la patinoire;
- Assurer le bon fonctionnement de l'équipement et de la machinerie, voir à leur entretien et à leur rangement;
- Assurer l'entretien ménager du centre civique et voir à se procurer les produits de nettoyage;
- Déverrouiller le centre civique avant l'arrivée des utilisateurs;
- Verrouiller le centre civique à la fermeture et voir à ce que toutes les portes soient bien verrouillées, que les lumières soient fermées, que le chauffage ne soit pas trop élevé et que les chasses d'eau des toilettes ne soient pas restées enclenchées;
- Ouvrir les lumières de la patinoire;
- Afficher l'horaire d'utilisation de la patinoire.

L'arrosage et le déneigement de la patinoire se feront en dehors des heures d'ouverture de façon à assurer la sécurité des utilisateurs.

Heures d'ouverture de la patinoire et du centre civique :

Dimanche au jeudi : De 12 h à 20 h

Vendredi et Samedi : De 12 h à 21 h

QUALIFICATIONS REQUISES

Avoir une connaissance de l'entretien d'une patinoire

Faire preuve d'une très grande disponibilité et d'une habileté certaine à communiquer avec le public

Être disponible 7 jours par semaine

RÉMUNÉRATION

Selon la convention collective en vigueur :

À noter que la personne retenue aura une période de probation de six (6) mois à faire, avant d'obtenir le poste de préposé à l'entretien de la patinoire (art. 3.01 c) de la convention collective en vigueur).

c. c. Monsieur Antonio Grenier, représentant syndical Lac-du-Cerf

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 9 juin 2014

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.
Madame Danielle Ouimet reprend part aux délibérations à 20 h 25.

156-06-2014

Engagement d'étudiants au poste de préposé à l'accueil au parc de la Biche

Monsieur Raymond Brazeau, conseiller au poste numéro 5, se retire des délibérations ayant un intérêt dans la question puisque son fils à appliquer sur le poste de préposé à l'accueil du parc de la Biche. Il est 20 h 25.

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité des ressources humaines pour les postes de préposé à l'accueil au parc de la Biche;

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager aux postes de préposée à l'accueil du parc de la Biche : Messieurs Dominic Brazeau¹ et Xavier Gamache aux conditions suivantes :

Type de poste

Personne salariée étudiante
Horaire de travail: 30 h par semaine
Durée de l'emploi : du 15 juin au 16 août 2014

Responsabilités

Sous la supervision de l'inspecteur municipal et/ou la directrice générale, le préposé doit:

- Accueillir les gens, les informer de nos attraits touristiques et distribuer différents feuillets;
- Percevoir les droits d'entrée et remettre les reçus à cet effet;
- Comptabiliser les droits d'entrée en fin de journée et remplir les formulaires à cet effet;
- Voir à l'entretien ménager des toilettes sèches;
- Ramasser les ordures dans les poubelles situées près de la plage et dans le parc;
- Voir à la propreté à l'entrée du site.

Conditions salariales

13,84\$

ADOPTÉE

c. c. Monsieur Antonio Grenier, représentant syndical.

¹ En ce qui concerne l'employé Dominic Brazeau, tel que spécifié à l'entrevue, il devra fournir une preuve de son médecin comme quoi il est apte à effectuer ce travail à partir du 19 juin 2014.

Monsieur Raymond Brazeau reprend part aux délibérations à 20 h 26.

157—06-2014

OFFRE D'EMPLOI – SURVEILLANT-SAUVETEUR – PLAGES DU HUARD – PARC LA BICHE

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire paraître une offre d'emploi pour le poste de surveillant-sauveteur aux endroits suivants : dans chaque service, sur le site d'Emploi-Québec, sur le site web : lacducerf.ca, à la piscine Mt-Laurier, à la Société canadienne de Sauvetage et sur le site de la FQM.

L'offre d'emploi se lira comme suit :

**OFFRE D'EMPLOI
SURVEILLANT-SAUVETEUR**

(Dans ce texte la forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes)

La municipalité de Lac-du-Cerf est à la recherche d'un candidat pour combler le poste de **surveillant-sauveteur** à la plage du «Huard» au parc «La Biche».

Type de poste

Saisonnier – Temps plein
Horaire de travail variable à raison de 40 heures par semaine

Responsabilité

- Responsable de la prévention des accidents, de la surveillance des baigneurs, du sauvetage et des soins à apporter aux baigneurs;
- Assurer le contrôle et le bon usage du matériel;
- Compiler et faire parvenir à l'administration municipale les rapports demandés;
- Assurer le nettoyage de la plage et le rangement du matériel avant et après les heures d'opération de son plan d'eau;
- Se conformer aux directives qui lui sont données par l'inspecteur municipal ou la directrice générale (en l'absence de la directrice générale, par la secrétaire-trésorière adjointe).

Exigences

- Être disponible à compter du 29 juin jusqu'au 16 août 2014 ;
- Détenir l'un des certificats suivants datant d'au plus 2 ans :
 1. Certificat de sauveteur professionnel, option plage, émis par le Service National des Sauveteurs inc.
 2. Certificat de sauveteur professionnel émis par l'Académie de Sauvetage du Québec inc.
- Disponibilité, dynamisme, sens des responsabilités, motivation;
- Communiquer facilement avec le public.

Conditions salariales

17,67\$ l'heure

Information

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le jeudi 26 juin 2014, à 14 h**, à l'adresse suivante :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
« SURVEILLANT- SAUVETEUR »
19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf, (Québec) J0W 1S0**

Télécopieur : (819) 597- 4036 Courriel : dg@lac-du-cerf.ca

Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour l'entrevue.

c. c. Monsieur Antonio Grenier, représentant syndical Lac-du-Cerf

ADOPTÉE

CULTURE

158-06-2014

Échange de livres à Sainte-Agathe-des-Monts

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Mesdames Francine B. St-Louis, Karin Grulke et Micheline Bélisle à participer à l'échange de livres qui se tiendra à Sainte-Agathe-des-Monts, le mardi 10 juin 2014.

Il est de plus résolu à l'unanimité des conseillers présents de rembourser leurs frais de déplacement et de repas sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 9 juin 2014

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

159-06-2014

Avis de motion – Règlement modifiant le Règlement 304-2013 établissant les tarifs à acquitter pour les droits d'accès aux parcs municipaux

Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller Raymond Brazeau à l'effet que soit adopté, à une séance ultérieure, un règlement modifiant le Règlement numéro 304-2013 établissant les tarifs à acquitter pour les droits d'accès aux parcs municipaux.

Conformément à l'article 445 du Code municipal, cet avis de motion est donné avec dispense de lecture, car une copie du projet sera remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il sera adopté.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

160-06-2014

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance. Il est 20 h 22.

ADOPTÉE

Danielle Ouimet
maire

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale

Je, Danielle Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Danielle Ouimet
maire